



Commerce de détail au Québec Diminution des pertes économiques liées aux vols

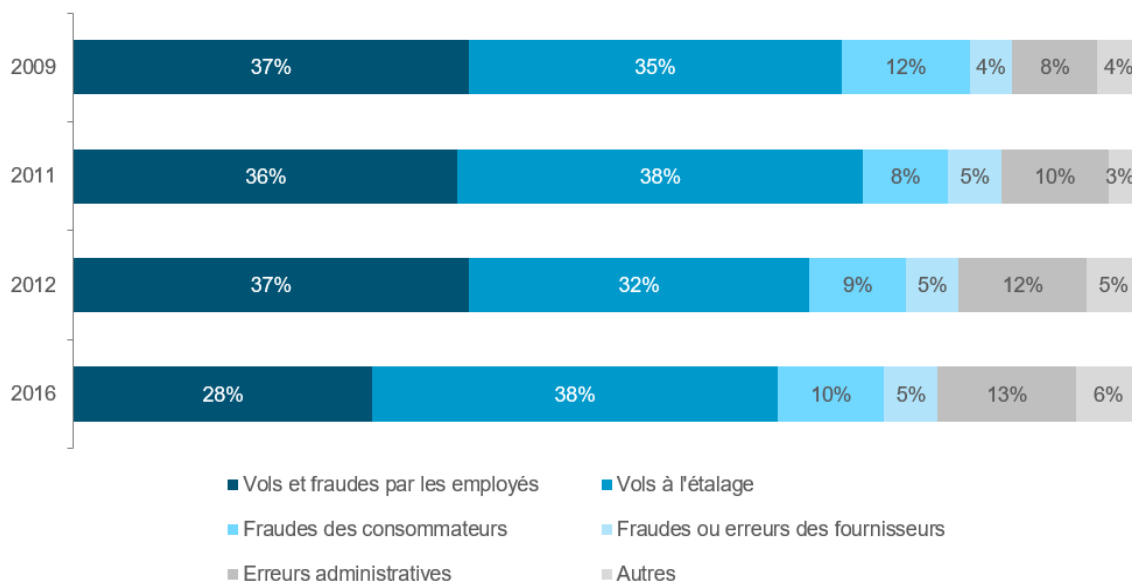
Montréal, 26 janvier 2017 – Selon un sondage réalisé par le Groupe Altus pour le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), le pourcentage des pertes sur les ventes se situe à 1,22 % en 2016, il était à 1,29 % dans le sondage précédent réalisé en 2012. La principale cause de ces pertes est le vol à l'étalage.

Pour l'année 2016, les pertes liées au vol (à l'étalage et par des employés) ont représenté 563 millions \$ de moins pour les détaillants. En 2012, celles-ci étaient estimées à 587 millions \$.

« Les vols à l'étalage ont toujours fait partie de la réalité du commerce de détail. Mais, grâce à l'évolution des technologies et des systèmes raffinés, les détaillants peuvent mieux gérer ce fléau », affirme Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

Provenance des pertes

En 2016, l'ensemble des pertes économiques des détaillants québécois se chiffrait à 853 millions \$. L'année dernière, 28 % des pertes étaient causées par des vols de la part d'employés, comparativement à 38 % par le vol à l'étalage. Ce type d'infractions a grandement diminué de la part des employés en 2016 (28 % VS 37 % en 2012).



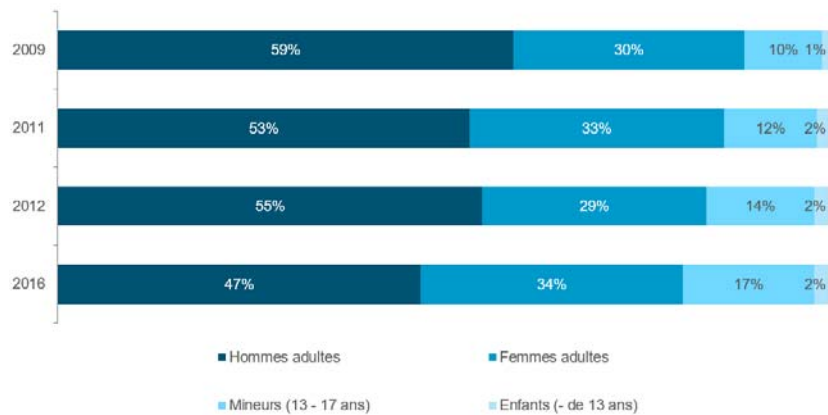
En comparaison avec les trois plus récents sondages, les pertes liées aux vols ont diminué dans les dernières années. En 2009, il se perdait, en moyenne, 1 738 655 \$ par jour. En 2016, les pertes moyennes, par jour, se situaient à 1 542 000 \$, une diminution de près de 200 000 \$.

« Les pertes causées par les vols sont étroitement liées à la situation économique. Avec une économie plus favorable qu'en 2009, elles ont diminué », ajoute le porte-parole des détaillants au Québec.

Types de vols	Pertes totales 2016	Pertes 2016 Moyennes /jour	Pertes 2012 Moyennes /jour	Pertes 2011 Moyennes /jour	Pertes 2009 moyennes /jour
Vols par des employés	239 M\$	654 000 \$	863 000 \$	780 600 \$	893 475 \$
Vols à l'étalage par des clients	324 M\$	888 000 \$	745 000 \$	824 000 \$	845 180 \$
Total	563 M\$	1 542 000 \$	1 608 000 \$	1 604 600 \$	1 738 655 \$

Page 11 du sondage

Profil des voleurs



Page 21 du sondage

En 2016, la majorité des voleurs étaient des hommes adultes (47 %). Toutefois, plus de femmes ont commis ce type d'infraction qu'auparavant (34 % en 2016 VS 29 % en 2012). Les mineurs âgés de 13 à 17 ans étaient aussi plus nombreux à commettre de telles fautes (17 % en 2016 VS 14 % en 2012).

Les deux principales motivations (17 % chacun) des clients qui ont commis un vol étaient l'affiliation à un gang et le manque d'argent. L'utilisation personnelle du produit et la dépendance à la drogue et l'alcool (15 % chacun) expliquaient également ce geste.

La majorité des incidents survenus en magasin était des vols à l'étalage commis par des personnes opérant seules. Le nombre de fraudes lors des remboursements ou des retours a augmenté de 8 % par rapport à 2012 et sont survenus dans 15 % des cas.

Pour près du tiers des employés qui commettaient ce crime, l'utilisation personnelle du produit en était la raison. La deuxième explication était un manque d'argent (29 %).

Dans 43 % des cas, les employés prenaient la marchandise et dans plus du quart, ils choisissaient l'argent.

Prévenir les vols

Les moyens principalement utilisés par les commerçants pour prévenir les vols sont le recours à un coffre-fort, un système d'alarme, la formation et la sensibilisation des employés.

De plus, les moyens électroniques tels qu'un système de caméras en circuit fermé, des étiquettes antivols et des dispositifs de sécurité pour les biens en étalage sont largement utilisés par les détaillants.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions », afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements et entrevues : DIRECTION Communications stratégiques
Emmanuelle Rouillard
(438) 881-1884
erouillard@direction.qc.ca